



Rapport Environnement Suisse 2022¹

du 16 décembre 2022

16 décembre 2022

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Ignazio Cassis
Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

¹ Le présent rapport est publié dans la FF uniquement sous forme de renvoi. Il peut être consulté à l'adresse suivante: <https://fedlex.data.admin.ch/eli/fga/2022/3147> > Informations générales > Étendue de la publication > Publication d'un texte sous la forme d'un renvoi.

